

Mesdames et Messieurs les délégués,

Au nom des membres du Congrès des députés d'Espagne, je vous souhaite la bienvenue à Madrid.

Notre pays et cette ville ont déjà accueilli l'Assemblée de l'UIP à trois reprises. Avec cette quatrième édition sur notre territoire, nous nous sentons investis d'une responsabilité particulière, car c'est la première fois en 15 ans que l'Assemblée est de nouveau organisée dans un pays de l'Union européenne, et surtout parce que cette édition signe le retour de l'Assemblée en présentiel. Pouvoir se réunir de nouveau comme auparavant nous permet de reprendre ou de créer des liens institutionnels et personnels au-delà du cadre des débats proprement dits. Ces liens constituent la base nécessaire au développement de la coopération entre les parlements et les sociétés, laquelle figure parmi les grands objectifs de l'Union interparlementaire.

Accueillir plus de 1 000 représentants de plus de 120 parlements et de l'UIP elle-même alors que la pandémie est toujours d'actualité constitue pour nous une responsabilité, mais aussi une preuve de confiance dans notre capacité à garantir la sécurité et les conditions sanitaires nécessaires à la tenue de cet événement.

Les efforts déployés dans les domaines scientifique et pharmaceutique pour mettre au point et produire un vaccin ont permis des avancées sans précédent et d'enrayer la propagation du virus et de ses effets sur la santé dans de nombreux pays. Mais nous sommes conscients que, malgré les progrès accomplis, notre priorité absolue, quel que soit le pays, est de garantir le plein accès à la vaccination pour tous partout dans le monde. Cet objectif s'impose pour des raisons de justice et de solidarité, mais aussi par souci d'efficacité dans la lutte contre le virus.

Une autre priorité consiste à promouvoir la reprise économique et la cohésion sociale au sortir de la crise. C'est sur ce point que les gouvernements et les parlements doivent concentrer leurs efforts.

La crise de la COVID-19 a également posé un certain nombre de défis en lien avec le fonctionnement de nos parlements et de nos systèmes démocratiques. Je pense notamment au fonctionnement des chambres en période de pandémie, au développement des outils télématiques et autres outils en ligne dont nous avons besoin pour travailler, ou encore à la nécessité de s'adapter en permanence à l'évolution de la situation sanitaire pour adopter les mesures appropriées. Tous ces aspects ont été au centre des attentions et ont donné lieu à des avancées dans chacun de nos pays, et les contacts entre parlements nous ont permis d'en prendre connaissance et de les mettre en œuvre quasi simultanément.

Mais la pandémie a rendu encore plus nécessaire et plus urgente la nécessité de restaurer et de renforcer l'intégration politique au sein de nos sociétés, d'élaborer un projet d'avenir et d'agir de concert dans l'exercice de nos fonctions parlementaires.

Toute crise génère de la méfiance et une distanciation à l'égard des institutions, notamment chez les personnes les plus durement touchées et qui éprouvent le plus de difficultés à bénéficier du soutien des pouvoirs publics. En somme, la crise de la COVID-19 a aggravé la distanciation et la perte de confiance déjà existantes vis-à-vis des institutions démocratiques.

C'est cette dérive qui constitue aujourd'hui un danger pour la démocratie et le parlementarisme, ainsi que pour les principes fondamentaux que sont le pluralisme, le respect des libertés et des droits fondamentaux et l'État social. Ce danger provient donc de facteurs internes à nos sociétés et institutions, même s'il peut arriver qu'il soit aussi alimenté par des facteurs externes.

Face aux crises et aux situations de danger ou de besoin, il est toujours tentant de rechercher des réponses faciles, bien qu'illusoire. On ressent aussi le besoin de se rassurer en se rapprochant de groupes cohésifs et de préserver cette cohésion en rejetant tout doute ou divergence de vue, en se fermant aux autres possibilités qui s'offrent à nous et en s'enfermant progressivement dans une dynamique qui mène à la confrontation au sein de nos sociétés. Tout cela crée souvent un fort sentiment de défiance vis-à-vis de la politique et des institutions démocratiques.

Les conséquences de cette situation sont perceptibles partout dans le monde aujourd'hui, avec l'émergence de populismes irresponsables ou de phénomènes de polarisation croissante, d'affrontements et de dynamiques d'exclusion dans le débat et l'action politiques. Tous ces facteurs compliquent la conclusion et le renforcement d'accords et de vastes consensus qui constituent le fondement de nos démocraties.

La défiance qui en résulte vis-à-vis des institutions publiques, du pluralisme parlementaire ainsi que des débats, des concertations et des accords politiques constitue un terreau propice à l'éclosion de crises politiques, qui non seulement entravent la reprise, mais mettent en péril la stabilité et les fondements mêmes de la démocratie.

C'est pourquoi, en accord avec la présidence et le Secrétariat de l'Union interparlementaire, nous avons décidé d'axer le thème général de cette Assemblée autour des menaces qui pèsent sur les parlements et la démocratie.

Le pluralisme, l'ouverture, la coopération et la conclusion d'accords fondés sur la diversité sont l'essence même des parlements, et aussi de ce parlement mondial qu'est l'Union interparlementaire, comme elle est parfois surnommée. Je remercie chacun d'entre vous pour votre participation à cette Assemblée et pour le travail d'inclusion que vous serez amenés à effectuer dans vos parlements respectifs.

Lorsqu'il s'agit de consolider l'inclusion politique au sein de la société, les parlements privilégient généralement l'expression du pluralisme politique, le débat et la conclusion d'accords le plus larges possible. Mais face à cet intérêt pour le pluralisme, il existe aussi au niveau national des institutions qui cherchent avant tout à exprimer l'unité et les consensus fondamentaux déjà établis qui sous-tendent nos systèmes démocratiques et l'idée même de communauté politique.

Je suis très heureuse que Sa Majesté le Roi d'Espagne prenne part à cette cérémonie aujourd'hui. La monarchie parlementaire est un régime politique dans lequel le chef de l'État joue un rôle central dans l'expression de l'unité autour des valeurs constitutionnelles. Le rôle du chef de l'État en tant qu'incarnation de l'unité nationale, mais aussi du respect et de la garantie des principes et des objectifs relatifs à l'unité nationale prévus dans la Constitution, exige un engagement personnel et un effort quotidien que le Roi Felipe VI honore maintenant depuis sept ans, dans une période difficile marquée par des crises successives et leurs conséquences.

Sa présence ici aujourd'hui, dont je lui suis reconnaissante en tant que présidente du parlement hôte, correspond non seulement à l'exercice de ses fonctions de chef d'État, mais aussi à sa vocation et à son travail quotidien en faveur de l'inclusion, de l'intégration politique et de l'expression de nos consensus constitutionnels.

Je tiens également à remercier le Président Duarte Pacheco pour la confiance qu'il nous a accordée en acceptant de tenir cette Assemblée en Espagne, ainsi que pour son action et les efforts qu'il déploie en vue de renforcer l'Union parlementaire, aussi bien pour ce qui est d'accroître le nombre de membres que de développer les capacités de l'Organisation et ses instruments de coopération. C'est un honneur pour le Parlement espagnol d'apporter sa contribution à ce travail.

Cette Assemblée est l'Assemblée de l'espoir. Elle est aussi celle de la démocratie.